



NOTE DE SYNTHÈSE RELATIVE AU BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2022

Globalement, le projet de budget primitif pour l'exercice 2022 s'équilibre de la manière suivante :

SECTION	PROJET BP 2022	DONT CREDITS REPORTES
FONCTIONNEMENT DEPENSES	502 016.16 €	0.00 €
FONCTIONNEMENT RECETTES	502 016.16 €	0.00 €
INVESTISSEMENT DEPENSES	296 877.89 €	1 274.74 €
INVESTISSEMENT RECETTES	296 877.89 €	115 059.55 €
TOTAL	798 894.05 €	116 334.29 €

Après avoir abordé dans une première partie les évolutions des différents postes budgétaires de la section de fonctionnement, nous évoquerons en second lieu les contours de la section d'investissement.

I°) SECTION DE FONCTIONNEMENT

A) LES DEPENSES

Le projet de budget 2022 comporte en dépenses un total de crédits de fonctionnement de : 502 016.16 €.

1°) CHARGES DE GESTION (Chapitre 011)

Les charges de gestion générale s'établissent à 143 725.00 € contre 123 025.00 € en 2021.

Les principales évolutions de ce chapitre concernent les postes suivants :

- Diminution de certains comptes :

*- **1 000 €** sur le compte 60611 « Eau et Assainissement » : Même si le COVID est encore présent, les protocoles sanitaires ont été grandement allégés, ce qui occasionne une consommation d'eau moins importante.

*- **1 000 €** sur le compte 60631 « Fournitures d'entretien » : Même si le COVID est encore présent, les protocoles sanitaires ont été grandement allégés, ce qui occasionne une consommation de produits de désinfection moins importante.

*- **1 000 €** sur le compte 6184 « Versements à des organismes de formation » : la commune n'a plus d'agent en contrat d'apprentissage.

→ - **3 000.00 €**

- **Augmentation de certains comptes :**

*+ **6 500 €** sur les comptes 60612 « Energies électricité » (+ 2500.00€) , 60621 « Combustibles » (+ 2000.00€) , 60622 « Carburant » (+ 2000.00€): il est prévu plus de crédits à ces comptes car une forte augmentation les collectivités ne sont pas concernées par le plafonnement des charges d'énergie.

* + **7 900 €** sur les comptes 615221 « Bâtiments publics » et 615228 « Autres bâtiments » : la collectivité dispose de plusieurs bâtiments publics ou autres destinés à la location mais tous sont pour la plupart vieillissants et occasionnent de plus en plus de frais d'entretien (chaudières, toitures).

* + **1 000 €** sur le compte 61551 « Entretien matériels roulants » : la commune dispose de matériels roulants mais vieillissants et occasionnent de plus en plus de frais d'entretien (tracteur agricole, tracteur tondeuse).

*+ **4 200 €** sur les comptes 6161 ET 6168 « Assurances » : La commune, ayant déclaré plusieurs sinistres (tempête, vandalisme ...), la cotisation d'assurance a fortement augmentée. Il est prévu une renégociation des contrats d'assurance. Une consultation sera lancée en cours d'année..

*+ **500 €** sur le compte 6247 « Transports collectifs » : Du fait de la crise sanitaire, les élèves de l'école n'avaient pas pu faire leur voyage scolaire donc un voyage plus important a donc été organisé cette année d'où un coût de transport plus élevé.

*+ **500 €** sur le compte 6261 « Frais d'affranchissement » : Cette hausse est due à l'augmentation du prix du timbre et au fait que la trésorerie de Chauffailles ait fermé donc pour éviter les frais de déplacement à Charolles, certains documents sont envoyés par courrier quand ce n'est pas possible par mail.

*+ **950 €** sur le compte 6226 « Honoraires » : Cette hausse est due au fait que la commune ait dû avoir recours à un géomètre pour l'implantation d'un poteau pour le déploiement de la fibre.

→ + **21 550.00 €**

Les autres comptes sont sensiblement identiques à l'année dernière.

2°) DEPENSES DE PERSONNEL (Chapitre 012)

Les charges de personnel sont en hausse pour s'établir à 224 300.00 €, contre 210 27.23€ en 2021. Cette hausse s'explique par le fait qu'un agent non titulaire a été titularisé au 1^{er} janvier 2022, que deux agents ont été recrutés : un au service technique (20 heures hebdomadaires) et un autre au service administratif (7 heures hebdomadaires) et que la majorité des agents (catégorie C) ont bénéficié d'un reclassement ; de plus il est annoncé une revalorisation du point de l'indice.

3°) AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (Chapitre 65)

Au total, le chapitre 65, d'un montant de 38 800.00 € est en hausse comparé à 2021 (35 600.00 €).

Cette hausse est principalement due à l'annonce de la revalorisation du point de l'indice. L'indemnité des élus suivent cette évolution.

4°) CHARGES FINANCIERES (Chapitre 66 et 16)

Pour 2022, les prévisions de charge de la dette s'établissent à :

- 63 000.00 € en section d'investissement pour l'amortissement du capital ;
- 10 000.00 € en section de fonctionnement pour les intérêts de la dette.

Le chapitre 16 est en forte baisse. Il s'établit à 63 000.00 € contre 72 000.00 € en 2021.
Cette baisse est due au fait qu'un emprunt s'est soldé fin 2021.

5°) FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

La contribution au financement de la section d'investissement se fait au travers de l'autofinancement brut prévisionnel, composé du virement de la section de fonctionnement à celle d'investissement pour 74 537.00 €. Celui-ci est en baisse par rapport à 2021 (107 786.45 €).

B) LES RECETTES

1°) EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE (Chapitre 002)

L'excédent antérieur reporté s'élève à 46 339.16€.

2°) ATTENUATIONS DE CHARGES (Chapitre 013)

Ce chapitre correspond au remboursement de frais de personnel (mise à disposition de l'agent d'entretien 1 heure hebdomadaire au Syndicat des Eaux).

3°) IMMOBILISATIONS COPROPORELLES (Chapitre 042)

Ce chapitre correspond aux travaux en régies, c'est-à-dire les travaux réalisés par les agents communaux. Ce sont des écritures d'ordres. Nous retrouvons cette somme en dépenses d'investissement.

4°) PRODUIT DES SERVICES (Chapitre 70)

Ce chapitre est stable pour s'établir à 12 120.00€, contre 11 800.00€ en 2021.

5°) IMPOTS ET TAXES (Chapitre 73)

Ce chapitre est en hausse pour s'établir à 187 672.00€, contre 151 500.00€ en 2021. Cela s'explique par le vote d'une hausse des taux d'imposition (+20 000.00€) et par les droits de mutations (+16 000.00€)

6°) DOTATIONS ET PARTICIPATIONS (Chapitre 74)

Ce chapitre est en baisse pour s'établir à 139 585.00€ contre 155 684.00€ en 2021. Cela s'explique en grande partie par la baisse du contingent d'aide sociale (- 7 056.67€).

7°) AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE (Chapitre 75)

La commune dispose d'un parc locatif (maisons et terrains) depuis plusieurs années qui lui confère des recettes supplémentaires (loyers et fermages).

Ce chapitre s'établit donc à 94 500.00€ contre 84 500.00€ en 2021. Cette hausse est due à un logement vacant qui a été reloué.

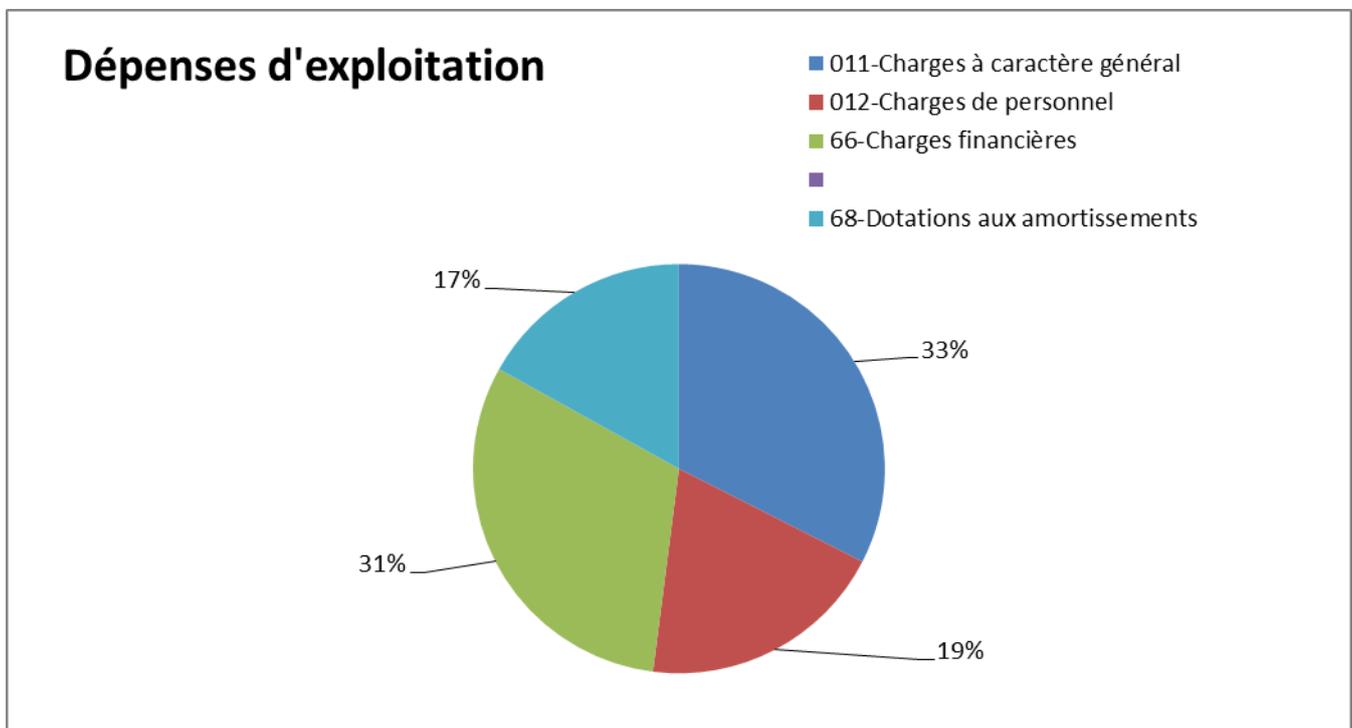
BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

I°) LA SECTION D'EXPLOITATION.

Le total des dépenses et des recettes de la section d'exploitation s'équilibre à 38 450.52 €.

A°) LES DEPENSES.

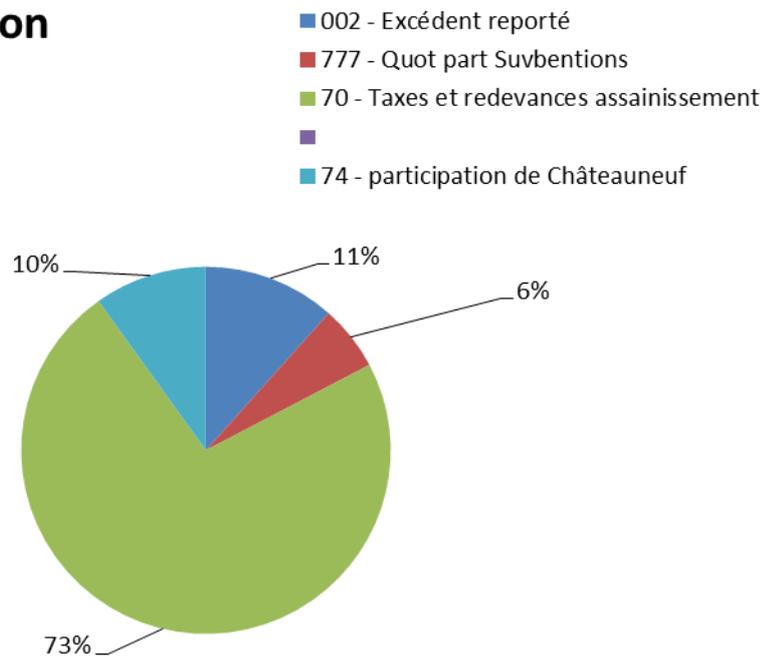
Les dépenses d'exploitation sont les charges à caractère général estimées à un montant de 12 500.00 €, les frais de personnels et honoraires à 7 500.00€, les frais financiers à 11 950.52€ et les dotations aux amortissements estimées à un montant de 6 500.00 €.



B°) LES RECETTES.

Les recettes d'exploitation sont l'excédent antérieur pour un montant de 4 450.52 €, la redevance d'assainissement collectif estimée à un montant de 18 000.00 €, la taxe de raccordement estimée à 10 000.00€, la participation de la commune de Châteauneuf estimée à un montant de 3 800.00 € et la quote-part des subventions d'investissement estimée à 2 200.00 €.

Recettes d'exploitation



II°) LA SECTION D'INVESTISSEMENT.

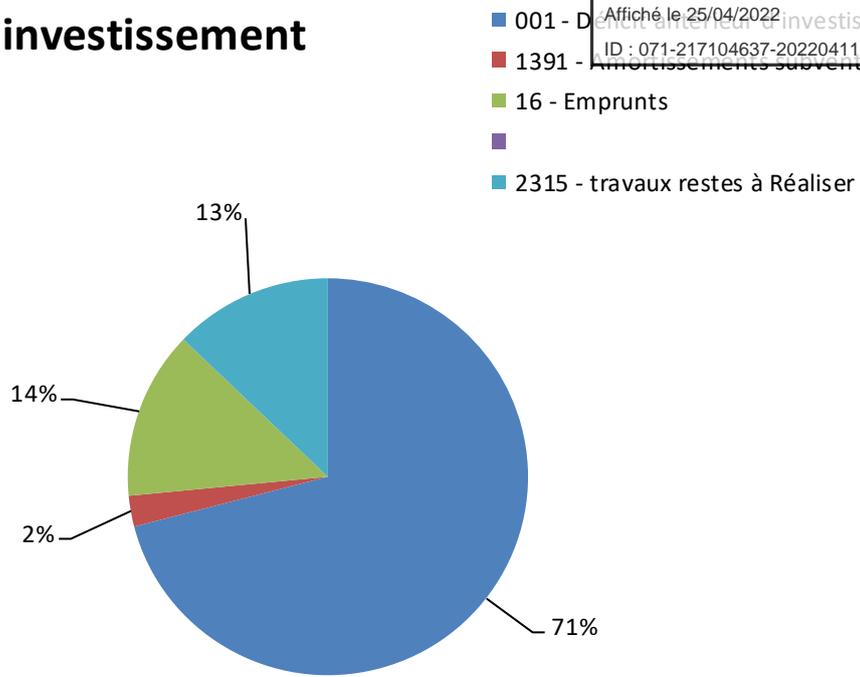
Le total des dépenses et des recettes de la section d'investissement s'équilibre à 159 529.65 €.

A°) LES DEPENSES.

Les dépenses d'investissement sont le déficit antérieur d'investissement reporté d'un montant de 62 178.19€, l'amortissement des subventions estimé à un montant de 2 200.00 €, le remboursement du capital de l'emprunt estimé à un montant de 12 000 €, les travaux d'investissement estimés à un montant total de 83 151.46 € dont 51 833.57 € de Restes à Réaliser.



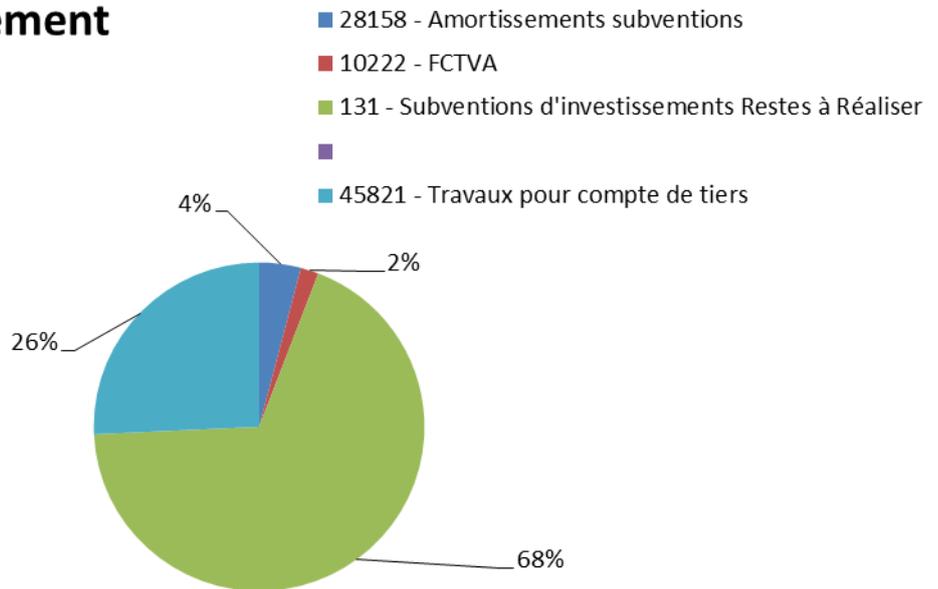
Dépenses d'investissement



B°) LES RECETTES.

Les recettes d'investissement sont l'amortissement des travaux d'un montant de 6 500.00 €, et le financement des travaux d'investissement par diverses subventions, dotations, participations (153 029.65€) dont 150 229.65€ de Restes à Réaliser.

Recettes d'investissement



BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT LE FROMENTALE

Aucune opération n'est prévue sur le budget lotissement 2022 mise à part la reprise et la constatation de stocks.

COMMUNE ST MAURICE LES CHATEAUNEUF - Budget prévisionnel Lotissement Fromentale 2022

DEPENSES		BUDGET 2021	REALISE 2021	BUDGET 2022
6015	Achat de terrain	0.00	0.00	
6045	Frais d'études	0.00	0.00	
605	Travaux	0.00	0.00	
608-043	Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement	0.00	0.00	
627	Services bancaires et assimilés	0.00	0.00	
002	Deficit de fonctionnement	0.00	0.00	
7133-042	Variet en-crs production biens	21 299.00	21 299.00	21 299.00
023	Vmt section d'inv	21 299.00	0.00	42 487.48
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0.00	0.00	
	TOTAL fonctionnement	42 598.00	21 299.00	63 786.48
RECETTES				
002	Résultat de fonctionnement reporté	42487.48	0.00	42 487.48
7133-042	Ver. en-cours de production biens	21 299.00	21 299.00	21 299.00
7015	ventes terrains	0.00	0.00	
758	Produit divers de gestion courante	0.00	0.00	
799-043	transfert de charges	0.00	0.00	
	TOTAL fonctionnement	63 786.48	21 299.00	63 786.48
DEPENSES				
001	Deficit antérieur d'inv. Reporté	21 299.00	0.00	21 299.00
3555	Terrains aménagés			
168741	Dettes commune			
3354	Etudes et prestations de services		0.00	
165	Dépôts et cautions, Recus			
3358	Frais annexes	380.60		
3351-040	Terrains	20 700.48	20 700.48	20 700.48
3355	Travaux	217.92	217.92	217.92
33586	Frais financiers		380.60	380.60
	TOTAL investissement	42 598.00	21 299.00	42 598.00
RECETTES				
001	Excédent antérieur d'invest reporté	0.00	0.00	
21	Vmt de la section de fct	21 299.00	0.00	42 487.48
168741	Subventions d'investissement	0.00	0.00	
1641	Emprunt			
3355	Travaux	0.00	0.00	
3358	Frais annexes	380.60	0.00	
3351-040	Terrains	20 700.48	20 700.48	20 700.48
3355	Terrains aménagés	217.92	217.92	217.92
33586	Frais financiers	0.00	380.60	380.60
	TOTAL investissement	42 598.00	21 299.00	63 786.48